



Thesaurus

CPOM et Projet de service

Directeur d'Expertis M. Jean Philippe Griva

Les Services de Santé au Travail des
régions Paca et Corse



SOMMAIRE

LE CONTEXTE

LE COSAR PACA

L'ETAT DES LIEUX

LES COMMISSIONS

LE CONSTAT A MI-PARCOURS

LE ROLE DES THESAURUS

CONCLUSION



LE CONTEXTE

La loi du 20 juillet 2011, relative à l'organisation de la médecine du travail, détermine :

- **les missions en propre pour les services de santé au travail**
- **l'élaboration et la mise en œuvre d'un « projet de service » pour les services de santé au travail**
- **la mise en place de contrats d'objectifs et de moyens signés entre les services, la DIRECCTE et la CARSAT, après avis de l'ARS et du CRPRP**
- La composition de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail et la place des médecins du travail au sein des services
- de nouvelles règles concernant la gouvernance des services de santé au travail
- de nouvelles dispositions susceptibles d'aider les employeurs face à leurs responsabilités



COSAR PACA

La DIRECCTE PACA met en place le COSAR qui se donne pour objectifs opérationnels :

- **de favoriser les échanges, les débats et les analyses** relatives à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation de la médecine du travail ;
- **de faciliter l'expression des différents regards** sur les contraintes et opportunités de la réforme en cours ;
- **de proposer des outils et des méthodes** partagés susceptibles d'en faciliter la mise en œuvre ;
- **d'élaborer les objectifs et les cadres de travail des différentes commissions** susceptibles d'être constituées ainsi que leur composition ;
- **d'enrichir et de capitaliser** les travaux des commissions de travail.



LES ACTEURS DU COSAR

- Association des 17 services interentreprises de santé au travail des régions PACA et Corse
- DIRECCTE
- CARSAT
- OPPBTP
- ACT
- ORS
- Représentants des organisations patronales et syndicales
- Faculté de médecine

ETAT DES LIEUX

A permis de mettre en évidence des actions prioritaires:

- Définir un cadre régional pour les futurs CPOM
- Construire les fondements d'un outil de diagnostic des besoins de santé au travail et de prévention professionnelle régionale
- Bâtir une stratégie d'action concertée pour développer la traçabilité des expositions
- Mutualiser et conforter les stratégies d'intervention envers les TPE
- Initier une démarche prospective de gestion des emplois et des compétences



COMMISSIONS DU COSAR

Commission 1: Information, Sensibilisation et Accompagnement des entreprises

Commission 2: Développement d'outils et d'indicateurs sur les besoins de santé au travail et de prévention des risques

Commission 3: Mobiliser et développer les pratiques de traçabilité

Commission 4: Elaboration d'un cadre concerté pour les futurs CPOM

Commission 5: Développement d'une offre de formation régionale



CONSTAT A MI-PARCOURS

Mise en évidence de points bloquants

- Peu de recueil informatisé des informations sur les risques professionnels
- Aucune harmonisation de la saisie informatique des données médicales individuelles
- Absence de thesaurus commun d'un service à l'autre sur :
 - Les risques professionnels
 - Les pathologies générales ou professionnelles
 - Les actions ou les interventions de prévention sur le milieu de travail

Impossibilité d'échanger ou de consolider des informations de différents SST



RECADRAGE DES OBJECTIFS

Besoins de faire évoluer nos systèmes d'information

- Besoin de trouver un langage commun
- Besoin d'harmoniser nos documents administratifs.
- Besoin de développer le travail en réseau (équipe pluridisciplinaire inter-services : COP)
- Besoin d'harmoniser les pratiques entre professionnels.
- Besoin d'organiser nos équipes pluridisciplinaires
- Besoin d'un outil commun pour évaluer les risques professionnels repérés dans les entreprises (Fiche d'entreprise commune).



ROLE DES THESAURUS

Mise en œuvre des thésaurus CISME dans les SST PACA pour bâtir nos futurs indicateurs:

Intégration par étape des thésaurus :

1^{er} étape : Mettre à jour les bases entreprises avec le code NAF 2008
Mettre à jour les métiers des salariés avec le PCS ese 2003
Remplacer nos thésaurus AMT par celui proposé par le CISME
Construire une Fiche d'Entreprise informatisée commune en région PACA à partir de thésaurus partagés (cartographie des risques)

2^{ème} étape : Intégration de la CIM 10
Intégration du TEP (RNV3P-ANSES)
Intégration des examens complémentaires (CNAMTS - adapté)
Intégration des vaccinations (AIST67 – adapté)



EN CONCLUSION

Pourquoi la nécessité de thesaurus harmonisés dans nos projets de service et pour nos CPOM :

- Bâtir des outils de diagnostics pour nos projets de service
- Bâtir des Indicateurs pour nos CPOM
- Assurer une traçabilité des expositions professionnelles (région PACA)
- Bâtir un référentiel en santé au travail en ligne sur notre site régional
- Valoriser nos actions et notre profession.